

# NOUVELLES DE PRO

Édition septembre 2017 — Volume 18



GROUPE  
ProConseil



## ***Conseil d'administration***

Ghislain Pion, président  
Bernard Isabey, 1<sup>er</sup> vice-président  
Normand Breton, 2<sup>e</sup> vice-président  
Stéphane Tétrault, secrétaire-trésorier  
François Angers, administrateur  
Ludger Grutman, administrateur  
Yannick Lapointe, administrateur  
Xavier Sabourin, administrateur  
Johanne van Rossum, administratrice

## **Personnel du Groupe ProConseil**

### ***Agroenvironnement***

Michelle Breton, conseillère  
Raphaëlle Gendron, conseillère  
Patricia Harvey, technicienne  
Marie-Laure Marcotte, conseillère  
Eveline Mousseau, conseillère  
Nikolas St-Jean, chargé de projets  
Cécile Tartera, conseillère  
Élise Tremblay, conseillère  
Linda Tremblay, secrétaire  
Marie-Josée Vézina, conseillère (congé parental)  
Hélène Vincent, technicienne

### ***Gestion***

Martine Beaudry, technicienne  
Stéphanie Brazeau, conseillère  
Régis Boulay, conseiller  
Annie Cyr, technicienne  
Catherine Dessureault, conseillère  
Sylvain Dufour, conseiller  
Isabelle Éthier, conseillère  
Martin Hébert, conseiller  
Andréanne Laurin, technicienne  
Johanne Laroche, conseillère  
Jimmy Loiselle, conseiller  
Andrée Pouliot, conseillère  
Hélène Robert, secrétaire  
Nathalie Théberge, technicienne  
Antoine Villemaire, technicien

### ***Administration***

Catherine Machado, directrice générale (maternité)  
Isabelle Daigle, secrétaire de direction  
Stéphanie Tremblay, adjointe administrative

# SOMMAIRE

Mot du président	3
Mot de la direction	4
Pêle-mêle	5
Activités à venir	6
Agroenvironnement: Réglementation des « néos »	7
Biologie: Trois nouveaux projets	9
Comptabilité: Suivi de comptabilité	11
Gestion: PIFL	12
Gestion: Soya I.P., une opportunité	13
Plantes fourragères: Les mélanges fourragers	15
Santé des sols: L'agriculture de conservation des sols	17
Transfert: Les compétences en communication	19
Divertissements	20

Sans frais : 1 855 864-0180

3800, boul. Casavant O.  
Saint-Hyacinthe QC J2S 8E3  
450 774-2502

141, boul. Saint-Luc, local 201  
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2W 2G7  
450 359-4761

347, Duvernay, local 203  
Beloeil QC J3G 5S8  
450 864-0180

593, route 201, suite A  
St-Clet QC J0P 1S0  
514 262-9053



**Ghislain Pion**

## ***Compensation fédérale***

C'est à la fin de juillet dernier que le gouvernement fédéral annonçait les détails de son programme de compensation aux producteurs et transformateurs du secteur laitier face à la concurrence européenne à la suite de l'entente commerciale Canada-Europe.

Appelé « Programme d'investissement pour les fermes laitières », ou PIFL, ce dernier permet d'obtenir une aide financière de 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 250 000 \$.

Annoncé durant la période où plusieurs de nos conseillers en

gestion sont habituellement en vacances, et avec un très court délai pour monter les demandes de financement, ce programme aura su donner des mots de tête à notre équipe en gestion. En effet, pour les demandes de financement pour projet majeur, on exige que le producteur connaisse ses coûts de production et qu'il présente un montage de la rentabilité du projet. Nos membres en gestion ont donc été nettement avantagés dans cet exercice, car ce sont des chiffres qu'ils possèdent déjà, en bonne partie. Pour les autres, l'exercice aura été un peu plus pénible et, pour certains, la demande n'aura pas été complétée à temps puisqu'à peine une semaine après l'ouverture de la première fenêtre de réception des demandes, on affichait déjà complet. Évidemment, certains en sont frustrés, mais c'est l'occasion idéale pour bien réfléchir à ses investissements et prendre le temps qu'il faut pour bien monter son dossier afin d'être prêt lors de l'ouverture de

la deuxième fenêtre de réception des demandes.

Pour vous aider, notre équipe dynamique possède toutes les connaissances nécessaires afin de bien vous guider et vous conseiller, alors ne vous gênez pas pour les contacter, car c'est votre organisation.

Ghislain Pion  
Président



**Catherine Machado**

## ***Ça sent les récoltes!***

Le temps file à une vitesse grand V et l'été, ou du moins ce qu'il aura été, tire déjà à sa fin. Les récoltes de blé sont commencées et le reste ne saurait tarder. La météo a été capricieuse et tellement variable cette année : une multitude de microclimats ont influencé vos interventions aux champs et les cultures elles-mêmes de façon très variable et, surtout, avec un impact difficile à prévoir.

Pour le Groupe ProConseil, l'été a été occupé, même pour la gestion où nous nous retrouvons habituellement en période un peu plus tranquille, avec des demandes ponctuelles de producteurs, mais surtout avec le *Programme d'investissement*

*pour les fermes laitières (PIFL)* qui a apporté son lot d'appels et de demandes, et ce n'est que le début.

En agroenvironnement, encore beaucoup de projets cette année ont occupé nos troupes, en plus de l'accompagnement direct aux producteurs avec cette météo changeante ayant apporté son lot de questionnements sur les interventions à faire ou non. Il faut mentionner aussi la réglementation concernant les pesticides avec laquelle nos agronomes se préparent à jongler pour s'assurer de vous accompagner le plus facilement et le plus clairement possible.

Et finalement, pour ma part je vous écris ce message sur le point de quitter pour un congé de maternité, qui devrait être jusqu'en mai, bien que j'aurai sans doute l'occasion de vous croiser d'ici là, dès qu'il me sera permis de travailler un peu, question de demeurer en soutien

à l'équipe pour m'assurer qu'elle ait le moins d'impact négatif découlant de mon absence et qu'elle puisse continuer à se dévouer complètement au service qu'on vous offre. Je vous souhaite donc la meilleure saison de récoltes possible et au plaisir de vous voir bientôt!

Catherine Machado, agr.  
Directrice générale

# Pêle-Mêle

En août dernier, notre directrice générale, Catherine Machado, a quitté pour son premier congé de maternité! Nous lui souhaitons un beau congé avec sa petite Livia!

En septembre, Annie Cyr est revenue de son congé de maternité. Elle travaillera dorénavant en tant que technicienne en gestion agricole au bureau de St-Clet. Bon retour Annie!

## ***Le Lumivia est aussi un insecticide***

De nouveaux noms sont apparus sur les sacs de semences : Lumivia, Acelepryn, Altacor, Coragen et Voliam Xpress, tous avec le chlorantraniliprole comme matière active. Ces produits sont moins nocifs pour les abeilles, mais beaucoup plus toxiques pour l'écosystème aquatique. Demandez un traitement de semence insecticide seulement si vos champs présentent un historique d'infestation de vers fil-de-fer ou un précédent cultural de prairies ou de céréales. Les sols organiques et les sols sableux attirent davantage les vers fil-de-fer. Vous avez un doute? Nous pouvons dépister vos champs cet automne ou au printemps prochain, afin de vérifier la population de ravageurs.

## ***Nouvelle recrue!***

### ***Jimmy Loiselle, conseiller en gestion agricole***

Jimmy est titulaire d'un diplôme en agroéconomie de l'Université Laval à la suite d'un parcours à l'ITA de St-Hyacinthe en productions animales. Il a rejoint le Groupe ProConseil peu après la fin de ses études, soit en août 2017. Habitant sur une entreprise agricole de la région, Jimmy a décidé de rallier sa passion pour le domaine agricole et son intérêt pour les chiffres. Il est au bon endroit! Bienvenue dans l'équipe Jimmy!



# Activités à venir

## **DÉMARRER VOTRE ENTREPRISE AGRICOLE: AVEZ-VOUS PENSÉ À TOUT?**

Formation, 12 octobre, de 9h à 16h

Cette formation s'adresse aux futurs exploitants d'une entreprise agricole qui auront l'occasion de s'assurer de connaître les points cruciaux pour un démarrage réussi. Cette formation de 6 heures, permettra aux participants de comprendre les formes juridiques d'entreprise incluant la rémunération des associés ou actionnaires et employés. On veillera à présenter également les différentes obligations liées à l'enregistrement et les inscriptions gouvernementales liées aux entreprises agricoles. On touchera plusieurs points comme le financement d'entreprise, les garanties bancaires et les assurances, ainsi que l'importance de la gestion administrative, incluant la comptabilité pour faire parler les résultats. Bref, une mine d'informations essentielles en vue d'atteindre vos objectifs d'entreprise.

85\$/personne (incluant le repas)

3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe, Salle Richelieu

Inscription à [isabelle.daigle@groupeproconseil.com](mailto:isabelle.daigle@groupeproconseil.com) ou 450 774-2502 poste 412.

## **DU CHAMP À L'ASSIETTE**

***Découvrez le savoir-faire et la passion des artisans de la terre et de la table  
de la Vallée-du-Richelieu!***

Dégustation de bouchées uniques créées par le chef Jean-François Méthot mettant en valeur des produits locaux. Conférences et témoignages sur l'agriculture régionale. Échange, partage et réseautage.

Prix: 30\$/personne, incluant la dégustation et deux consommations

Lieu: Bistro culinaire Le Coureur des Bois, 1810, rue Richelieu, Beloeil

Inscription à [isabelle.daigle@groupeproconseil.com](mailto:isabelle.daigle@groupeproconseil.com) ou 450 774-2502 poste 412.



*Stéphanie Bélanger-Naud*

## ***L'utilisation de néonicotinoïdes dans les traitements de semences bientôt réglementée au Québec!***


Le 19 juillet dernier, le MAPAQ a déposé un nouveau projet de règlement interdisant l'utilisation de l'atrazine, du chlorpyrifos et de trois néonicotinoïdes (clothianidine, imidaclopride et thiaméthoxame) sans la recommandation d'un agronome. Ce projet de règlement avait été annoncé dans la Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018 du MAPAQ afin d'empêcher l'utilisation systématique de pesticides et ainsi protéger la santé de la population, les pollinisateurs et l'environnement, telle qu'est la vision du Ministère. À partir du 19 juillet, la population avait 45 jours, soit

jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, pour émettre ses commentaires, et le règlement sera par la suite adopté ou modifié, ce que nous saurons très prochainement. Finalement, une fois confirmé, le règlement sera appliqué progressivement sur deux ans à partir de la date d'adoption. Un règlement très similaire sur les néonicotinoïdes est déjà en vigueur en Ontario depuis 2015 visant à réduire l'utilisation de semences traitées de 80 % d'ici 2017, et semble très bien fonctionner à ce jour.

Parmi les pesticides visés plus haut, on mentionne l'utilisation de néonicotinoïdes, dont vous avez certainement beaucoup entendu parler dans les dernières années, peut-être sous le nom de « néos ». Ce dernier est un insecticide couramment utilisé dans les traitements de semences en grandes cultures au Québec afin de lutter contre les insectes ravageurs des semis, particulièrement les vers fil-de-fer. En effet, en 2015, on estimait que des semences traitées aux néos étaient utilisées dans près de

100 % de la superficie cultivée en maïs et plus de 50 % de la superficie cultivée en soya. Beaucoup de recherches ont été effectuées au cours des dernières années, notamment par le Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM) dans le maïs et par l'USEPA dans le soya. Elles ont démontré qu'il est rarement justifié d'utiliser de la semence traitée afin de lutter contre les vers fil-de-fer considérant les faibles populations qu'il y a dans les sols et les moindres dommages qu'ils peuvent occasionner, et le traitement des semences ne permet pas d'augmenter significativement les rendements dans ces deux cultures.

De plus en plus de producteurs se questionnent à savoir s'ils devraient ou non utiliser des semences traitées, et d'autant plus avec la nouvelle réglementation qui s'annonce. Il est donc important de bien s'outiller afin de comprendre la gestion intégrée des vers fil-de-fer afin d'évaluer s'il est nécessaire ou non d'utiliser des semences traitées aux



néonicotinoïdes. Le CÉROM a sorti récemment un *Guide d'identification des vers fil-de-fer dans les grandes cultures au Québec\** afin d'aider les producteurs à mieux identifier les différents vers fil-de-fer et mieux comprendre les facteurs de risques pour ainsi évaluer s'il est nécessaire ou non d'utiliser des semences traitées, basé sur un seuil d'intervention entre une et trois larves par piège selon des types de vers identifiés.

De plus, une nouvelle application numérique sur les vers fil-de-fer en grandes cultures a été développée par le CÉROM et sera disponible sous peu à l'adresse suivante : <http://cerom.qc.ca/vffqc/>. Les producteurs et agronomes pourront s'en servir afin d'obtenir une recommandation géoréférencée sur l'utilisation de traitement de semences avec un code de trois couleurs (vert étant sans danger, orange nécessitant un dépistage afin d'évaluer la quantité de vers fil-de-fer par piège dans le champ

visé, et rouge recommandant un traitement de semences). La recommandation sera basée sur la localisation du champ et une combinaison de facteurs, dont le type de sol, le taux de matière organique, le précédent cultural et les rotations, entre autres. Cet outil est présentement le seul reconnu par l'Ordre des agronomes du Québec comme pouvant justifier l'utilisation de semences traitées et devra être appuyé par la recommandation d'un agronome lorsque la loi entrera en vigueur afin que les producteurs puissent l'utiliser.

En conclusion, que l'utilisation des néonicotinoïdes soit réglementée ou non, il est tout de même important d'en revoir la justification en grandes cultures considérant les impacts majeurs sur l'environnement et la survie des pollinisateurs et insectes bénéfiques sans pour autant apporter d'impact positif aux cultures. Bien qu'il existe d'autres traitements de semences insecticides pouvant remplacer

les néonicotinoïdes, par exemple le Lumivia, qui est d'ailleurs presque aussi toxique pour les cours d'eau, il est important de bien comprendre la gestion intégrée des vers fil-de-fer (voir guide du CÉROM) avant d'utiliser systématiquement ces insecticides.

Stéphanie Bélanger-Naud  
Stagiaire

\*Disponible sur Agri-Réseau (<https://www.agrireseau.net/documents/95825/guide-d-identification-des-vers-fil-de-fer-dans-les-grandes-cultures-au-quebec>)



Marie-Laure Marcotte

## **Trois nouveaux projets avec le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril (PIH) avec Environnement Canada**

1- Amélioration des habitats aquatiques et riverains du chevalier cuivré et de quatre autres espèces de poissons en péril dans les ruisseaux Belœil et Coderre (2017-2018)



Le chevalier cuivré (voie de disparition), le dard de sable (menacée), le fouille-roche gris (menacée), le chevalier de rivière (préoccupante) et le méné d'herbes (préoccupante) sont des espèces qui se retrouvent dans la rivière Richelieu. Les ruisseaux Belœil et Coderre, dont une partie se situe en zone agricole, se déversent dans le Richelieu. La

qualité de l'eau s'est détériorée et Son environnement est perturbé, nuit à leur site de fraie et leur alimentation. Des actions concrètes doivent être faites, entre autres en milieu agricole, pour améliorer la qualité de l'habitat de ces poissons.

Les activités ciblées par ce projet sont, entre autres, de l'aide aux producteurs (territoire des bassins de versants des ruisseaux Belœil et Coderre) pour :

- des projets d'aménagements hydroagricoles visant à réduire les sédiments vers les cours d'eau;

- l'aménagement de bandes riveraines;

- la gestion intégrée des ennemis des cultures, dont l'utilisation des semences non traitées aux néonicotinoïdes.

2- Rétablissement et maintien des habitats clés des bourdons terricoles en milieu agricole de la Montérégie (2017-2018)

En Montérégie, le bourdon terricole est une espèce à statut préoccupant.



Ceci représente une perte d'aires d'alimentation et de sites de nidification et d'hibernation pour eux. La diminution de l'utilisation des néonicotinoïdes ainsi que l'accroissement des zones non cultivées en bordure de champs (haies brise-vent et bandes riveraines) permettraient de diminuer l'importance de ces menaces envers les différentes espèces de bourdons en déclin en Montérégie.

Les activités ciblées par ce projet sont, entre autres, de l'aide aux producteurs (de toute la Montérégie) pour :

- l'implantation de bandes ou îlots fleuris en milieu agricole;

- la gestion intégrée des ennemis des cultures, dont la réduction l'utilisation des semences traitées aux néonicotinoïdes.

- la gestion intégrée des ennemis des cultures, dont la réduction l'utilisation des semences traitées aux néonicotinoïdes.

3- Conservation et restauration de l'habitat de trois espèces de chauves-souris en péril en milieu agricole de la Montérégie (2018-2019)

La petite chauve-souris brune, la chauve-souris nordique et la pipistrelle de l'Est fréquentent différents milieux offrant des conditions favorables à leurs activités de chasse, la nuit, et de repos, le jour. Principalement des espèces de sous-bois, elles recherchent des habitats humides en bordure de points d'eau pour s'alimenter d'insectes. Le jour, elles se logent à l'intérieur de cavités d'arbres ou encore de bâtiments. Le milieu agricole est particulièrement important pour la survie des chauves-souris par le fait que les habitats naturels autour des champs et des bâtiments offrent des sources de nourriture et des refuges

essentiels. La connectivité de ces habitats à l'échelle du paysage joue un rôle très important pour le déplacement des chauves-souris. Les producteurs agricoles peuvent avoir un impact positif significatif sur ces espèces et peuvent jouer un rôle majeur dans leur rétablissement.

Les activités ciblées par ce projet sont, entre autres, de l'aide aux producteurs (de toute la Montérégie) pour :

- l'implantation de haies pour la connectivité des boisés et d'autres aménagements favorisant l'habitat des chauves-souris;
- la gestion intégrée des ennemis des cultures, dont la réduction de

l'utilisation des semences traitées aux néonicotinoïdes.

Si vous avez de l'intérêt pour l'un ou l'autre de ces projets, n'hésitez pas à en parler à votre conseillère ou à notre biologiste, Nikolas St-Jean.

Marie-Laure Marcotte, agr.  
Conseillère en agroenvironnement



**Andréanne Laurin**

## ***Un suivi c'est bien, mais plusieurs c'est mieux!***

Pour certains, faire la tenue de livres de leur entreprise est devenu un automatisme alors que pour d'autres, c'est une vraie bête noire. Dans les deux cas, le travail se doit d'être bien effectué. Qu'on soit un expert ou un novice en comptabilité, il arrive tôt ou tard que des erreurs se glissent dans notre travail ou bien des questionnements font surface. Un des services que nous offrons au Groupe ProConseil est le suivi de comptabilité. Il est offert à tous et consiste en une aide offerte périodiquement pour réviser la comptabilité afin qu'elle soit la plus optimale possible.

La mémoire est une faculté qui oublie, c'est bien connu. Faire un suivi de comptabilité trimestriel permet donc de passer par-dessus les écritures qui sont encore fraîches dans votre mémoire. Il peut être difficile de se souvenir d'une facture de 28.43 \$ datant

de janvier alors qu'on est rendu en décembre en fin d'année financière. Cela dit, si on fait une erreur une première fois en entrant une facture d'un nouveau fournisseur, on aura tendance à la répéter les mois suivants. En faisant un suivi de comptabilité, on évite de reproduire ce type d'erreur.

Ce service permet d'avoir une personne-ressource vers qui se tourner en tout temps lors d'un questionnement. Si vous tenez vous-même votre comptabilité, il peut arriver que vous restiez coincé sur la façon d'entrer une facture qui manque de détails ou bien sur l'ajout d'un nouvel employé sur les paies. Ainsi, en effectuant un suivi de comptabilité régulièrement, vous pouvez amasser une liste de questions et les apporter lors du suivi ou encore communiquer avec l'un de nos techniciens ou techniciennes en tout temps, afin qu'ils répondent à vos questions.

Pour notre clientèle faisant partie des membres en gestion, ce suivi vous permet également d'obtenir une analyse plus juste et approfondie de votre entreprise. En effet, le simple fait que la comptabilité ait été mise en ordre au fur et à mesure économise beaucoup

de temps à votre conseiller ainsi qu'à vous-même pour tenter de démêler les revenus et dépenses mal classés. Il y a donc plus de temps pour se concentrer sur l'analyse technico-économique. On évite alors une pile de questions du conseiller et aussi on facilite le travail de votre comptable à la fin de l'année, car ce dernier aura moins d'écritures de régularisation à passer dans une comptabilité propre et en ordre. Ce travail est bénéfique lorsqu'il est fait au moins une fois avant la fin de l'année financière.

Pour conclure, si un de vos objectifs est d'améliorer votre comptabilité ou si vous sentez le besoin d'avoir de l'accompagnement, ce service est directement lié à vos besoins. Notre équipe de techniciens se fera un plaisir de vous épauler dans votre fastidieux travail qu'est la tenue de la comptabilité.

Andréanne Laurin  
Technicienne en gestion agricole



**Andréanne Laurin**

et

**Jimmy Loiseau**

## **Le Programme d'investissement pour fermes laitières**

Depuis le 1<sup>er</sup> août, Agriculture et Agroalimentaire Canada a déposé les détails du Programme d'investissement pour fermes laitières (PIFL). Le programme, d'une durée de 5 ans, vise à permettre aux producteurs de lait de vache canadiens d'améliorer la productivité ainsi que la compétitivité du secteur en vue de l'Accord économique et commercial global négocié avec l'Europe. Pour ce faire, le gouvernement s'est doté d'une enveloppe de 250 millions de dollars à distribuer sous forme de subventions à travers le Canada en fonction du quota détenu par province.

Ces subventions sont remises aux producteurs pour l'achat d'équipements neufs à l'intérieur du bâtiment laitier qui permettront un gain en productivité et en efficacité sur l'entreprise laitière. Le montant à aller chercher est l'équivalent de 50 % des coûts admissibles pour un montant maximum de 250 000 \$ par ferme. Les projets sont divisés en deux types de demandes : les investissements mineurs et les

investissements majeurs. Comme le programme avait été annoncé le 10 novembre 2016, le PIFL offre aussi une rétroactivité pour des projets ayant commencé après cette date. Le dépôt de projets était accepté à partir du 22 août de cette année\*. Les demandes seront traitées selon l'ordre d'arrivée. Pour tenter d'être équitables avec le plus grand nombre de producteurs possible, les entreprises qui présentent leur première demande au programme passeront en priorité sur ceux qui présentent leur 2<sup>e</sup> ou bien leur 3<sup>e</sup> demande. Pour un projet d'investissement mineur, la subvention totale possible par projet est de 60 000 \$ pour un investissement total de 120 000 \$. Dans le cas d'un investissement majeur, la subvention totale possible est de 250 000 \$ pour des coûts admissibles de 500 000 \$. La principale différence entre ces deux types de demandes est au niveau des équipements déclarés par le producteur. Un investissement majeur doit être l'achat d'un équipement avec son installation ou l'achat d'un système complet interdépendant avec son installation dont les coûts admissibles sont de plus de 120 000 \$ alors qu'un investissement mineur peut être vu comme une liste d'épicerie d'équipements qu'on souhaite acheter et qui apporteront tous, à leur façon, un gain sur l'entreprise.

Bien entendu, des pièces justificatives sont demandées pour appuyer les demandes comme preuve

d'admissibilité au financement. Le Groupe ProConseil offre aux producteurs, désirant soumettre une demande, un accompagnement pour remplir le formulaire. Dans le cas d'un investissement majeur, un calcul du coût de production complet doit être effectué. Ce service est aussi offert à tous. Un producteur peut présenter plus d'un projet pour la durée du programme. Néanmoins, le total des contributions versées dans le cadre du PIFL ne peut excéder 250 000 \$. Bien qu'une liste des équipements admissibles soit fournie dans le guide du demandeur, il n'est pas assuré d'avoir une subvention pour un équipement qui s'y retrouve. Il faut que cet équipement apporte nécessairement un gain en productivité et en efficacité sur l'entreprise. Une demande bien préparée est donc une formule gagnante pour adhérer à ce programme.

Andréanne Laurin  
Technicienne en gestion agricole  
Jimmy Loiseau  
Conseiller en gestion agricole

**\*Le 29 août, à 15 h, se terminait la 1<sup>re</sup> fenêtre de réception des demandes au PIFL. Dès que la date de la prochaine période sera annoncée, soyez certains que nous vous en aviserons et que nous serons disponibles pour vous aider à nouveau!**

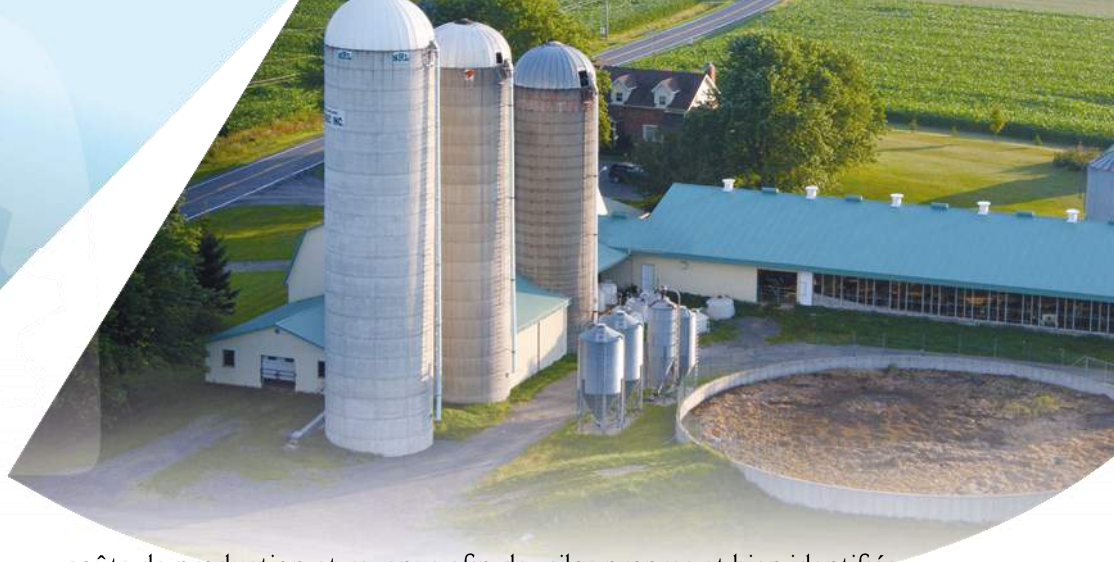


*Stéphanie Bélanger-Naud*

## ***Le soya à identité préservée (I.P.), une opportunité pour les producteurs!***

Bien des producteurs se posent la question quand vient le temps de choisir leurs semences de soya : est-ce que je fais du I.P. ou du R.R. (soya génétiquement modifié *Roundup Ready*)? En Montérégie-Est, c'est un peu plus de la moitié du soya ensemençé qui est *Roundup Ready*. Par contre, les consommateurs sont de plus en plus conscientisés à ce qu'ils consomment et on peut ressentir l'engouement de ceux-ci pour le soya I.P.

Un fichier Excel vous est présenté un peu plus bas pour déterminer la rentabilité ou non du I.P. dans vos champs en fonction de plusieurs variables que nous devons adapter à chaque année analysée. Tout d'abord, il est important de comprendre le fonctionnement de la culture du soya I.P. et en quoi consistent les différents



coûts de production et revenus afin de bien interpréter le tableau présenté plus bas. Voici certains aspects à considérer et certains facteurs qui influenceront la rentabilité de la culture du soya I.P. plutôt que celle du *Roundup Ready* :

-Avoir un **contrat de production** avec un semencier de qui vous achèterez vos semences certifiées et à qui vous vendrez votre récolte avec une prime si le lot de production est conforme et non déclassé. Ainsi, **aucune contamination du lot avec de la semence OGM** ne doit se faire, ce qui nécessite un nettoyage du semoir si celui-ci a été utilisé avant pour des semences génétiquement modifiées ainsi qu'une bande d'isolement d'au moins dix pieds d'une culture transgénique. La batteuse doit aussi être nettoyée, ajoutant ainsi des coûts. Par contre, vous pouvez vérifier avec votre semencier si cela fait partie du contrat signé d'avance, ce qui est parfois le cas.

-Bon **contrôle des mauvaises herbes**, sans utilisation de glyphosate bien évidemment, pour des **grains propres et non tachés**. Il faut donc une bonne rigueur en phytoprotection.

-Si vous faites l'entreposage à la ferme, parce que vous ne vendez pas tout dès la récolte, il faut avoir des

silos propres et bien identifiés.

-Pendant le transport, les camions doivent être vérifiés pour s'assurer de la non-contamination.

-Les **rendements moyens des dernières années sont similaires entre le soya I.P. conventionnel et le R.R.** Par contre, cela peut être un facteur jouant sur votre rentabilité.

-La prime pour du I.P. conventionnel variait entre 80 et 90 \$/tonne en 2016 selon les semenciers. Il y a possibilité d'obtenir une prime plus élevée selon la variété (natto à 225 \$/tm, tofu à 145 \$/tm et variété haute-protéine à 120-130 \$/tm, selon Prograin 2016), mais ces variétés sont plus exigeantes en termes de rigueur et d'expertise de la production. Pour l'année 2017, on note une diminution de cette prime due à la compétition des États-Unis.

Étant donné la multitude de critères qui peuvent différer d'un semencier à l'autre et d'une variété à l'autre, il est difficile d'évaluer le potentiel économique moyen de cultiver du soya I.P., d'où la pertinence d'avoir un budget partiel qui permettra de calculer la rentabilité sur votre propre entreprise. Un exemple de ce calcul pour l'année 2016 a été fait en considérant : la production de soya I.P. de type conventionnel à une population de

437 000 grains/ha avec rendements moyens de la Montérégie-Est et des coûts moyens fournis par des semenciers de la région; les primes et les rendements de 2016; tous les frais de nettoyage et de transport à la charge du producteur ainsi qu'une fois et demi les frais d'application d'herbicides afin de bien illustrer la réalité des producteurs pour cette année-là.

Dans ce cas, le soya I.P. aurait été profitable en 2016 avec un gain bénéficiaire de 49 \$/ha même avec la double d'application d'herbicides par rapport à une saison normale. Pour l'interprétation de ces résultats, vous êtes invités à contacter votre conseiller en gestion.

En conclusion, le tableau ci-dessus démontre beaucoup de potentiel à cultiver du soya I.P., mais cela demande aussi de la rigueur de la part du producteur et une bonne tenue de registre pour avoir la prime de qualité. La demande est grandissante pour le soya I.P. et les variétés sont dorénavant meilleures en termes de rendement et de phytoprotection, ce qui représente un potentiel très intéressant pour les producteurs. Malgré la baisse de la prime attendue pour 2017, les résultats démontrent qu'il serait profitable de cultiver du soya I.P. jusqu'à ce que la prime descende à 31 \$/tonne dans une situation normale avec une seule application d'herbicides et des rendements de 3.5 tm/ha. Maintenant, à vous de jouer et revoir vos plans de cultures dès cet automne pour la saison 2018!

Stéphanie Bélanger-Naud  
Stagiaire

<i>Budget partiel</i>			
Situation actuelle: Soya OGM (semences traitées)			
Situation anticipée: Soya I.P. (semences traitées)			
<i>Détérioration du revenu</i>		<i>Amélioration du revenu</i>	
Produits en (-)		Charges en (-)	
Description	Total (\$/ha)	Description	Total (\$/ha)
Rendement produit en moins	0 \$	Herbicides OGM - Roundup	46 \$
		Semences OGM	243 \$
		Transport	0 \$
<b>Total des produits en (-)</b>	<b>0 \$</b>	<b>Total des charges en (-)</b>	<b>289 \$</b>
Charges en (+)		Produits en (+)	
Description	Total (\$/ha)	Description	Total (\$/ha)
Herbicides spécialisés	202,50 \$	Vente de soya I.P. - prime	297,50 \$
Semences certifiées I.P.	242,34 \$		
Nettoyage batteuse	17,30 \$		
Dépistage des mauvaises herbes	2,30 \$		
<b>Total des charges en (+)</b>	<b>464,44 \$</b>	<b>Total des produits en (+)</b>	<b>297,50 \$</b>
<b>Total des détériorations</b>	<b>464,44 \$</b>	<b>Total des améliorations</b>	<b>586,50 \$</b>
<b>Gain bénéficiaire: 122,06 \$</b>			

# Plantes fourragères |



**Élise Tremblay**

## **Les mélanges fourragers : un défi qui vaut la peine d'être relevé**

Plusieurs spécialistes de la nutrition en production laitière s'entendent pour le dire : l'ajout de graminées dans les rations présente un grand intérêt. Contrairement à la croyance populaire, les graminées ne contiennent pas trop de fibres pour les vaches laitières à production élevée. Il apparaît même que la fibre des graminées est plus digestible que celle de la luzerne et que les mélanges graminées/luzerne contiennent plus de fibres totales que la luzerne en monoculture. Au niveau agronomique, on note une multitude d'avantages à intégrer des graminées à la luzerne. En voici trois largement reconnus :

**-Augmentation des rendements l'année de l'implantation.** Des essais ont été conduits en ce sens à la ferme expérimentale de l'Université du Vermont située à Alburgh.

L'étude en question visait à comparer les rendements d'une implantation de prairie de graminées avec et sans trèfle rouge. Le rendement fut supérieur de 2,24 T/ha dans la parcelle intégrant le trèfle rouge;

**-Séchage plus rapide.** Un mélange de graminées et légumineuses sèche plus rapidement qu'un fourrage entièrement composé de légumineuses ou de graminées;

**-Plus grande persistance dans le temps.** L'association de la graminée à la luzerne confère, d'une part, plus de résistance de la prairie aux rigueurs de l'hiver. D'autre part, pour les producteurs qui appliquent du fumier entre les coupes, la graminée est beaucoup plus tolérante aux passages de la machinerie.

Il semblerait que pour produire des fourrages de haute qualité, la proportion idéale de graminées à maintenir est de 30 à 40 %. Aussi, il est préférable d'opter pour des mélanges simples (3 à 4 espèces maximum) pour faciliter la gestion des champs, entre autres. La ferme expérimentale de l'Université du Vermont mène actuellement une étude pour voir l'impact de la diversité de la composition du

mélange sur la récolte et compare quatre degrés de diversité de mélange :

-Très pauvre (luzerne pure une variété)

-Pauvre (luzerne pure quatre variétés)

-Élevée (Luzerne, dactyle, fléole, trèfle blanc : une variété de chaque espèce)

-Très élevée (Luzerne, dactyle, fléole et trèfle blanc : quatre variétés de chaque espèce)



FLÉOLE



DACTYLE

Les premiers résultats sortis (coupe du 31 mai 2017) ont permis de démontrer que le mélange présentant le meilleur rendement était celui de diversité élevée.

Le choix des espèces entrant dans la composition du mélange apparaît souvent comme un casse-tête pour les producteurs. Les critères de base qui devraient guider les producteurs dans leur choix de variété sont non seulement le rendement, la rusticité et l'appétence, mais également une distribution saisonnière de rendement la plus constante possible de même qu'une maturité tardive. La fétuque élevée et la fétuque des prés sont des choix particulièrement intéressants en association avec la luzerne. Malgré un rendement potentiel légèrement plus faible, la fétuque des prés serait un choix plus éclairé que la fétuque élevée en raison de sa fibre plus digestible. La fléole des prés est une espèce largement utilisée au Québec et appréciée pour sa rusticité, son appétence, sa bonne implantation et sa gestion facile avec la luzerne. Cependant, on

lui reproche souvent son faible regain en cours de saison. Son système racinaire peu abondant et superficiel rend la fléole vulnérable aux sécheresses. Cependant, c'est surtout le fauchage trop court qui nuit à sa reprise. En effet, la fléole emmagasine beaucoup de ses réserves dans un pseudobulbe qui se forme sur un entre-nœud inférieur de la tige. De plus, la fléole possède peu de feuilles à la base du plant. Ainsi, ces deux caractéristiques la rendent particulièrement sensible lors d'une coupe rase. Elle a du mal à repartir, car elle n'a plus assez de réserves et de feuilles pour remettre l'usine en branle. En relevant légèrement la barre de coupe, quitte à laisser un peu de rendement au champ, on s'assure de meilleures récoltes subséquentes et une pérennité plus grande.

Le brome inerme est également un choix d'espèce intéressant en association avec la luzerne. Sa distribution saisonnière apparaît intéressante. Son rendement et son appétence sont également appréciés.

Cependant, il est un peu plus hâtif, plus sensible aux rigueurs de l'hiver et les difficultés rencontrées aux semis posent certains défis de gestion.



Chaque producteur évolue dans un contexte différent et « LE » mélange parfait n'existe donc pas. Cependant, leurs avantages ont été largement démontrés autant au niveau de la nutrition animale qu'agronomique et donc nécessairement au niveau de la rentabilité des entreprises laitières. Faites appel à votre agronome pour vous orienter dans vos choix.

Élise Tremblay, agr.  
Conseillère en agroenvironnement



**Cécile Tartera**

## **Reportage en France :**

### **Moins travailler le sol pour produire plus, grâce à l'agriculture de conservation des sols**

Oubliez tout ce que vous savez sur l'agriculture avec Frédéric Thomas et Stéphane Billotte. Le premier est producteur en Sologne et également professeur de mécanique dans un lycée agricole et rédacteur de la fameuse revue TCS. Le second est un agriculteur de Bourgogne engagé dans la réduction de l'utilisation des pesticides et du travail du sol. Que ce soit les terres sableuses hydromorphes de la Sologne ou les sols argilo-calcaires superficiels à très superficiels (jusqu'à aussi peu que 15 cm) et les limons battants de la Côte d'Or, on peut penser que le faible potentiel de leurs terres n'y est pas pour rien dans le fait que ces producteurs soient devenus des acteurs du développement de

l'agriculture de conservation en France.

### **Réduire les charges et maximiser la production**

La nécessité d'optimiser la gestion de l'eau, d'améliorer la structure et d'augmenter la fertilité chimique du sol avec un minimum d'intrants implique d'être créatif dans ses stratégies de rotations, de phytoprotection et de fertilisation. Dans ce contexte, optimiser l'utilisation de la seule ressource disponible en quantité - l'énergie lumineuse - en maximisant la photosynthèse avec une couverture végétale permanente tout au long de l'année, semble la manière la plus efficace de produire le plus de biomasse possible avec le moins de charges possible.

Dans cette optique, toutes sortes d'associations et de successions culturales sont testées. Cela va des cultures associées, où deux voire trois plantes sont semées en même temps pour être récoltées ensemble ou successivement, aux couverts végétaux permanents, où une plante pérenne est maintenue pendant plusieurs années sous une succession de cultures commerciales annuelles, en passant par

toute une gamme de cultures de couvertures à la dérobée. Afin d'augmenter la rentabilité de leur système, ces producteurs cherchent à réduire au maximum les frais d'exploitation : par exemple, en récoltant le plus possible pour chaque semis (cultures associées, utilisation intensive des repousses) et en n'enfouissant pas les couverts. Pour en tirer les bénéfices espérés, ils estiment cependant nécessaire de porter une attention particulière aux semis. S'agissant d'une des seules opérations culturales à réaliser, il est essentiel de procéder au bon moment et avec le bon outil. Aussi, n'hésitent-ils pas, plutôt que d'investir dans un gros semoir perfectionné et coûteux, à s'équiper de plusieurs semoirs de taille modeste et personnalisés, permettant de s'adapter à une diversité de types de sol et de couverture végétale, toujours en semis direct.

La biomasse produite par toutes ces plantes est, autant que possible, récoltée et commercialisée. Si la quantité, la qualité ou le marché ne le permettent pas, elle est laissée au sol pour nourrir l'activité biologique. L'augmentation de la fertilité passe



essentiellement par des apports de composts végétaux. Cette stratégie d'exportation-importation de biomasse végétale se justifie par le faible potentiel naturel des terres (si le sol contient peu d'éléments, les plantes qui y poussent n'en contiendront pas plus et leur retour au sol ne l'enrichira pas) et la recherche de rentabilité économique.

### ***Travailler avec la nature, pas contre elle***

Si les techniques de ces producteurs sont intéressantes à découvrir, il ne servirait à rien de chercher à reproduire leurs recettes, la clé étant d'adapter les stratégies à chaque contexte pédoclimatique et économique, dans chaque champ et chaque année. Le fil conducteur : développer les techniques d'une agriculture rentable et durable basée sur l'observation et la compréhension du fonctionnement naturel des sols et de la botanique. Par exemple, chaque mauvaise herbe est considérée comme une plante bio-indicatrice. Au-delà de sa répression à court terme, la

contrôler durablement passe ainsi par l'aménagement d'un milieu de vie qui ne lui est pas favorable. Bien souvent, cela renvoie à la gestion de l'eau, de la compaction, de la fertilité ou de l'occupation végétale du sol.

### ***Une démarche nécessairement globale***

Pour y parvenir, c'est le système au complet qui est repensé. Des dates de semis à la production de semences, en passant par les méthodes de pulvérisation et les associations végétales, TOUT est questionné et adapté pour produire le plus de biomasse en perturbant le moins la vie du sol, que ce soit par des opérations mécaniques ou des épandages de produits chimiques. Pour autant, il ne s'agit pas nécessairement d'arrêter totalement le travail du sol ou d'exclure complètement les pesticides, mais de chercher perpétuellement à faire le meilleur compromis pour produire le plus en investissant le moins et en préservant, voire en augmentant, la capacité du sol à produire à long

terme. Ainsi, ils utilisent intensivement les cultures de couverture pour occuper le sol en permanence avec des racines vivantes, mais récoltent autant que possible ces couverts pour en tirer un revenu; ils perturbent le moins possible le sol mécaniquement, mais ne s'interdisent pas un léger travail superficiel pour réduire l'utilisation de certains pesticides ou améliorer l'implantation d'un couvert; ils proscrivent la monoculture, mais peuvent cultiver deux années de suite la même culture commerciale, les couverts végétaux permettant d'assurer en permanence une diversité d'espèces sur chaque parcelle; ils n'hésitent pas à fertiliser parfois les cultures de couverture pour assurer un couvert performant, etc. En fait, les stratégies de ces producteurs n'imposent pas de « il faut » ou « il ne faut pas », puisqu'elles n'impliquent aucun impératif, à part celui de tout remettre en question.

Cécile Tartera, agr.  
Conseillère en agroenvironnement



**Isabelle Éthier**

## Fiche #9

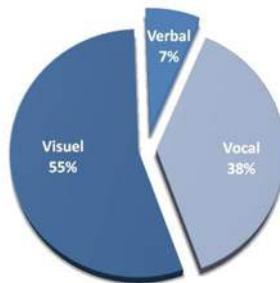
### Les compétences en communication

#### La règle des 3V

Un des défis importants de tout dirigeant d'entreprise est de se faire comprendre et surtout d'amener le personnel à se mobiliser et à bien réaliser le travail à faire. S'il y a une règle de base sur laquelle méditer dans le domaine des communications, c'est bien la règle des 3V établie en 1967 par Albert Mehrabian, psychologue américain, à la suite de ses recherches sur la communication interpersonnelle. Il est bon de se remémorer cette règle de temps en temps et d'en profiter pour réfléchir sur notre propre manière de communiquer.

**Que dit cette règle?** Le message reçu par notre interlocuteur est constitué de 55 % de VISUEL (ce

qu'il voit : expression du visage et langage corporel), 38 % de VOCAL (ce qu'il entend : ton de la voix) et 7 % de VERBAL (ce qu'il comprend des mots : le contenu du message lui-même).



#### Mieux me faire comprendre

En d'autres termes, si on s'inspire de cette règle, ce que je dis, les mots que j'utilise, compte pour 7 % alors que ma manière de le dire compte pour 93 %. Si j'ai tendance à élever la voix et à avoir un visage tendu et nerveux lorsque je m'adresse à un employé ou un associé, il se peut que mon message ne soit tout simplement pas compris. J'aurai beau répéter plusieurs fois la même chose, si la manière de le dire ne change pas, c'est un peu comme si je parlais dans le vide. La suite des événements? Vous êtes frustré et vous frustrez les autres. Je vous laisse imaginer le reste...

#### Mieux comprendre les autres

Toujours en s'inspirant de cette règle, il se peut que malgré le fait que je sois dirigeant, je sois sensible à la manière dont l'autre s'exprime. Par exemple, si un employé lève les yeux en l'air lorsque vous essayez de lui faire comprendre qu'il doit corriger sa façon de travailler, il est facile de vous sentir non respecté. Il est habile de ne pas réagir à ce comportement non verbal et d'essayer de questionner afin de mieux comprendre ce qui se passe. L'art de bien diriger passe par le contrôle de ses émotions : réussir à ne pas réagir à des comportements non verbaux désagréables, ne pas fuir et garder son calme, quitte à proposer à l'autre de remettre la conversation à plus tard.

Isabelle Éthier  
Conseillère en transfert et relations humaines

# Divertissements

**Dictionnaire de tous les jours**

**Forêt:** pluriel du mot arbre.

## *Un peu d'humour...*

Contemplant avec intérêt son mari qui s'efforce de planter un clou pour y accrocher un tableau, sa femme lui dit :

- *Ton marteau me fait penser à la foudre.*

Le bricoleur répond :

- *Parce qu'il en a la rapidité, c'est ça ?*

- *Non, parce qu'il ne frappe jamais deux fois au même endroit !*

## SUDOKU

5		1		7			8	
	2				8	5		
		9	6	1		2		7
1			9					3
	7	3				4	2	
2					7			5
6		2		4	9	3		
		4	1				9	
	9			2		1		4